



# INFO NÉGO

*Ville de Montréal #8*  
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP) • SFMM429.QC.CA

## Les négociations à la Ville de Montréal : l'enjeu de la diversité

### Votre Comité de négociation

Formé de Francine Bouliane, Lyne Lachapelle, Gilles Maheu, Johanne Joly, Jonathan Arseneault, et notre conseiller syndical SCFP, Daniel Dussault. Ensemble, le Comité de négociation s'est posé la question suivante : pour qui négocions-nous une convention collective à la Ville de Montréal ? La question peut paraître simple, et la réponse aussi, c'est-à-dire que nous négocions pour tous les Cols blancs. Nous avons fait le pari de pousser l'analyse un peu plus loin.

### Qui sont les Cols blancs ?

Le 8 mars dernier, nous soulignons très sobrement, pour cause de pandémie, la Journée internationale des droits des femmes. C'est l'évidence même que notre Syndicat représente majoritairement des femmes à près de 60 %. Historiquement, nous occupons des emplois à prédominance féminine à la Ville. Comme partout ailleurs au Québec, nous avons eu besoin d'une loi afin d'éliminer la discrimination salariale dont nous étions victimes, la Loi sur l'équité salariale. Des enjeux comme la conciliation travail-famille et la mobilité en emploi sont d'autant plus importants en cette période particulière où l'on sait que les femmes en ont fait les frais.

La présence majoritaire des femmes dans notre unité de négociation en fait un enjeu de diversité, mais ce n'en est pas l'unique cause. En effet, on oublie trop souvent que plus du tiers de nos membres sont issus de minorités visibles ou

ethniques. Tous groupes confondus, cela fait de nous les champions de la représentativité de la diversité à la Ville de Montréal. Quand vient le temps de s'asseoir à une table de négociation, les parties syndicale et patronale doivent se souvenir pour qui elles négocient des conditions de travail. Et, qui dit diversité, dit égalité, et l'accès à l'égalité ne passe pas seulement par le recrutement, mais aussi par le traitement équitable de ces travailleuses et travailleurs, et ce, tout au long de leur carrière.

### Les travaux avancent

Le 11 mars dernier, nous amorçons la 28<sup>e</sup> journée de négociations. Nous discutons en parallèle les demandes normatives et les demandes salariales. Chaque chantier a son lot de défis, qu'il s'agisse de la dotation, des griefs ou des congés, il faut prendre le temps de bien faire les choses. C'est loin d'être facile, il y a des jours où nous avançons et des jours où nous reculons. Nous en sommes toujours à 2 jours de négociation par semaine, en plus des journées de préparation. Mais il faut se rappeler que derrière chaque chantier, chaque demande syndicale ou patronale, il y a des êtres humains qui, tous les jours, viennent gagner leur vie et offrir des services aux citoyens. Souhaitons que la diversité de nos membres et l'égalité avec les autres groupes d'employés de la Ville se reflètent dans les résultats de la négociation en cours, mais aussi dans un délai acceptable.

– Votre Comité de négociation